



Le rez-de-chaussée et le premier étage des barres R+10 sont recouverts de lambris vernis depuis leur origine et de panneau de bakélite. Des murs rideaux marquent les travées de la façade au rez-de-chaussée.

IVR11_20119100120NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation